

Ces femmes maires qui brisent le tabou de la santé mentale



Proportionnellement, les élues franciliennes jettent moins l'éponge que leurs homologues masculins. Mais elles sont plus enclines à en expliquer les raisons.

Île-de-France | En exprimant publiquement leur épuisement, les élues de Jouy-en-Josas (Yvelines), Drancy et Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) font figure de pionnières dans la libération de la parole. Un pas que leurs confrères ont du mal à franchir.

Vincent Mongaillard, Anthony Lieures et Victor Alexandre

Une enquête sur les élu(e)s et leur santé, dévoilée en novembre par l'Association des maires de France (AMF), montre que près de neuf édiles sur dix cachent leurs émotions dans le cadre de leurs fonctions. Trois femmes aux commandes de villes franciliennes ont choisi ces dernières semaines d'être à contre-courant de cette statistique et de témoigner au grand jour de leur mal-être en brisant le tabou de la santé mentale. Des sorties publiques extrêmement rares à l'échelle nationale, qui font d'elles des pionnières dans la libération de la parole de ces élues en souffrance psychologique. De leur côté, les maires hommes, tout autant touchés par le burn-out, préfèrent encore taire leur surmenage.

« Ces formes de faiblesse temporaire existaient auparavant. La nouveauté, ici, c'est de les faire savoir via les réseaux sociaux, les médiatiser, les assumer publiquement, en montrant que l'on est un citoyen comme les autres alors que les élus sont souvent critiqués comme appartenant à un autre monde. La norme du maire superhéros est mise à mal », avance le sociologue Jérôme Pélisse, chercheur au Centre de sociologie des organisations, qui a contribué à l'étude sur la santé des élus.

« Une fatigue profonde » et « insidieuse »

Alexandre Touzet, maire (sans étiquette) de Saint-Yon, petit village de l'Essonne, par ailleurs chargé de mission égalité femmes-hommes au sein de l'AMF, a « trouvé ça extrêmement courageux » : « Et ça ne m'étonne pas venant de femmes. Elles nous donnent un formidable coup de main en parlant des faiblesses qui sont, aussi, les nôtres ! » Des « doutes et lassitudes... » qui sont, selon lui, généralement « mis en berne » dans cette « fonction d'autorité et de représentation où l'on n'a pas le droit de décevoir ».

Il y a deux mois, c'est d'abord Aude Lagarde, maire (UDI) de Drancy (Seine-Saint-Denis), qui a annoncé, notamment sur Facebook, se mettre en retrait. « Je n'ai d'autre choix que celui de veiller à rétablir ma santé pour continuer à vous servir. J'ignore le temps qui sera nécessaire à mon rétablissement », écrivait l'élue centriste de 48 ans. Dans un communiqué publié vendredi, elle prévenait ses administrés que son rétablissement était « en bonne voie » à la suite de cet « éloignement forcé ». L'édile va « pouvoir reprendre [ses] activités publiques » à compter de cette semaine, après avoir traversé cette « épreuve personnelle ».

Voici trois semaines, Karine Franclet (UDI), aux manettes d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) depuis 2020, révélait à ses 90 000 administrés « une fatigue profonde » qui s'est emparée d'elle « insidieusement », une « charge lourde » contraignant cette quadragénaire, qui est aussi mère, à faire une pause « durant quelques semaines ». Aux élus de sa majorité, elle évoquait alors un arrêt qui s'étalerait jusqu'au lundi 17 mars, a minima. Selon nos informations, elle n'a pas confirmé, à ce stade, son retour ce lundi. Enfin, il y a quelques jours, Marie-Hélène Aubert, 63 ans, à la tête de Jouy-en-Josas (Yvelines), décidait, elle, de rendre définitivement son écharpe tricolore de première magistrate « sous la pression » de son médecin et de ses proches, rattrapée par l'épuisement (*lire ci-contre*). Une démission actée jeudi en conseil municipal.

En Île-de-France, entre le printemps 2021 et aujourd'hui, 157 maires élus aux dernières élections ont, selon nos calculs, quitté leurs fonctions pour diverses raisons, dont la démission. Parmi eux, 16,5 % de femmes (26), soit un pourcentage inférieur de 6 points à la proportion de femmes maires dans la région. Proportionnellement, les élues franciliennes jettent donc un peu moins l'éponge que leurs homologues masculins. Une tendance observée également à l'échelle nationale : 569 femmes élues en 2020 ne l'étaient plus cinq ans plus tard, soit 18,6 % des départements, alors qu'elles représentent 20,9 % des effectifs.

Habitants exigeants, pressions de l'État, restrictions budgétaires...

En revanche, elles sont quasiment les seules à poser ouvertement le diagnostic d'une dégradation de leur santé mentale pour justifier l'éloignement irréversible ou passager de leur mandat, à l'instar de la maire de Pibrac (Haute-Garonne) en octobre 2024, de celle de Périgueux (Dordogne) en décembre et donc des trois Franciliennes en 2025. Et ce n'est pas un hasard. « À l'échelle de l'ensemble de la société, le burn-out est davantage dicible chez les femmes », note Catherine Achin, professeure de sciences politiques à l'université Paris-Dauphine, spécialiste de la place des femmes en politique.

« Les femmes sont toujours plus enclines à dire les choses telles qu'elles sont. Elles ont sans doute moins de complexes à montrer des fragilités. Les hommes vont se sentir un peu plus jugés et ont une forme de retenue dans une vie politique assez virilisée », observe Lamia Bensarsa Reda, maire (DVD) de Juvisy-sur-Orge (Essonne), saluant « le courage » de ses consœurs qui permettent de sensibiliser la population « à la dureté de la tâche ». Pour Julia Mouzon, fondatrice du réseau Élues locales, ces femmes maires, « en tant que nouvelles venues », ont « plus de liberté dans leurs expressions que leurs collègues masculins » : « Elles ont moins de modèles, sont moins liées par des stéréotypes, moins tenues par un code masculin de l'encaissement pour évoquer ces sujets de santé mentale. »

Tout autant que « monsieur le maire », « madame la maire », en première ligne face aux exigences des administrés, est confrontée au stress, aux restrictions budgétaires et aux pressions de l'État, à l'impossible déconnexion... « Dans la mesure où elle est plus nouvelle dans la fonction, le poids des responsabilités est beaucoup plus pesant que pour un homme qui en est à son sixième mandat », souligne Julia Mouzon. À ses yeux, elle est, en plus d'être exposée au sexisme, dans « une hypervigilance permanente », ayant une « vie politique extrêmement scrutée, jusque dans l'intimité ». Pour Alexandre Touzet, elle doit aussi parfois assurer la « charge mentale de la famille » quand « la répartition des tâches domestiques est inégale ».

« Ça ne peut que les rapprocher des administrés »

Dans ces conditions, certaines finissent logiquement par craquer. Avec quel impact auprès des habitants pour celles qui l'affichent en toute transparence ? « C'est toujours prendre le risque de se présenter dans une position de faiblesse. Mais en même temps, c'est dire : *Je suis comme tout le monde et je reviendrai plus forte* », avance l'universitaire Catherine Achin. Selon Julia Mouzon, « les citoyens veulent que les élus sortent de la communication calculée » et « attendent de l'authenticité » : « Ces démissions et mises en retrait répondent tout à fait à cette demande d'authenticité. »

Pour Lamia Bensarsa Reda, « ça ne peut que les rapprocher des administrés » : « Ça montre une forme d'humanité et d'humilité. Beaucoup de concitoyens vivent aussi dans des situations de souffrance au travail. » Épouse de l'ancien député mais aussi maire de Juvisy-sur-Orge Robin Reda, elle a été la cible d'attaques de ses adversaires comme d'une partie des électeurs lors de la campagne des municipales de 2020, durant laquelle elle a aussi « découvert [sa] grossesse ». Elle a tenu bon. « Contre toute attente, ce qui me permet de préserver ma santé mentale, c'est d'avoir eu deux enfants pendant mon mandat, je sanctuarise des temps pour eux », se félicite-t-elle. Elle a « trouvé un équilibre dans la maternité », « une forme de douceur » dans un monde de brutes.